

ASSOCIATION ou COMUE

Paris 8 a le choix !

Bonjour,

Les élu-e-s du Comité Technique viennent de recevoir une convocation à la prochaine séance du Comité Technique qui aura lieu le 2 juin 2014. À l'ordre du jour figurent les statuts de la COMUE.

Les représentant-e-s syndicaux du CT s'étonnent que ce point, d'une importance capitale pour l'avenir de l'Université, soit noyé au milieu de 5 autres points, comme si ce seul point ne valait pas une séance entière au minimum. En outre, il est incompréhensible que ce point soit inscrit à l'ordre du jour alors qu'aucune concertation avec les personnels n'a eu lieu à ce jour dans l'université, à l'exception d'une réunion d'information tenue le 10 février 2014 et concernant surtout les méfaits de l'Association selon la direction de l'Université, et non point les avantages que Paris 8 tirerait de cette potentielle COMUE.

Les représentant-e-s syndicaux — des conseils, commissions, et comités —, mais également l'Association « Pour Paris 8 », ainsi que des personnels et étudiants mobilisés, demandent depuis de nombreux mois à la présidence de l'Université Paris 8 que les autres possibilités juridiques de regroupement d'universités, (notamment l'Association), soient débattues au même titre que la COMUE. À ce jour, rien n'a été proposé pour que notre communauté puisse participer à la construction de notre future université, de manière collégiale et démocratique. Le sentiment que les choses se font à l'abri des regards est de plus en plus partagé par nombre d'entre nous, et l'inquiétude gagne la communauté universitaire qui craint que la COMUE soit le stade précédant la fusion des deux universités.

Pourtant, la lettre de Mme Bonnafous, directrice de l'Enseignement Supérieur, était explicite quant aux suppressions de services, de formations, d'écoles doctorales, n'en déplaise à Mme Fioraso, secrétaire d'état à l'ESR, qui a rassuré les deux présidents de Paris 8 et Paris 10, en leur affirmant que l'autonomie des deux universités n'était pas un vain mot ! Et les deux présidents de déclarer le plus sérieusement du monde avoir été rassurés par les promesses d'une secrétaire d'état, qui serait bien la seule personne politique à tenir ses engagements. Angélisme, cynisme de nos dirigeants ?

Par ailleurs, l'équipe présidentielle a été mise en place dans le cadre de la loi LRU — qu'elle combattait à l'époque de sa promulgation — mais, en réalité, elle se contente très bien des effets de cette loi qui lui donne des pouvoirs exorbitants et qui lui permet de gérer l'université comme elle l'entend. Faut-il rappeler que seules vingt personnes ont pu élire la présidente ? Et, lorsqu'il est demandé qu'un vote des trois conseils puisse donner une indication sur un sujet, l'on nous rétorque que ce n'est pas légal. Par conséquent, aucun garde-fou, susceptible de permettre une souplesse dans la loi, n'a été pensé par les dirigeants successifs de l'université, ou par ses matières grises.

L'esprit critique, qui devrait prévaloir dans une université, et qui plus est dans une université à l'origine foisonnante d'idées et de créativité pédagogique et scientifique, s'est estompé au profit d'une paresse intellectuelle de la part de dirigeants qui appellent « opposants » les seules personnes qui proposent un débat. Mais pour qu'il y ait « opposants », il faudrait encore qu'il y ait une colonne vertébrale politique, un projet politique, des orientations politiques qui hissent notre université vers le haut. Mais point de salut de ce côté-là car les dirigeants ne font que gérer et servir de manière zélée, sans distance et sans imagination, un pouvoir politique, des ministres, qui pratiquent la même politique que Sarkozy.

La « politique » menée à l'université ne s'appuie pas sur une concertation ni avec la communauté universitaire, ni avec les élu-e-s des conseils, mais sur un petit groupe qui n'est pas très différent de celui qui œuvrait sous la précédente mandature présidentielle à Paris 8. Ce petit groupe s'arroge le droit de décider à notre place de notre avenir, et c'est absolument inacceptable.

À l'heure où une contestation nationale voit le jour contre les COMUE, en dénonçant les effets particulièrement nocifs de ces pôles qui entérinent la précarité des personnels, des étudiants, et qui suppriment des filières et des diplômes, nous exigeons que l'Université Paris 8, qui a toujours été à l'avant-garde de la combativité contre des mesures politiques brutales et ineptes, demande la mise en place d'un moratoire d'un an, afin de permettre une réflexion approfondie avec toute la communauté universitaire autour de ces questions cruciales pour notre avenir.



La Dionysoise
S D P U A T



Avec le soutien de Paris 8 – V.O.

PJ : CONVOCATION AU CT DU 2 JUIN 2014





Direction des personnels,
des emplois,
de la formation
et de l'action sociale
DIPEFAS

Affaire suivie par
Christine CLAVEL
Téléphone
01 49 40 70 79
Mél : christine.clavel@univ-paris8.fr

Saint-Denis, le 16 mai 2014

Danielle TARTAKOWSKY
Présidente de l'université Paris 8

A

Mesdames et Messieurs les membres du C.T

Réf. : DIP/RS/CC/2014

CONVOCAATION REUNION CT

Madame, Monsieur,

Le comité technique de proximité (CT) se réunira le :

Lundi 2 juin 2014 à 10h00
dans la salle G 202

avec l'ordre du jour suivant :

- point 1 : approbation des comptes rendus des CT précédents.
- point 2 : les statuts de la COMUE.
- point 3 : primes de responsabilité pédagogique (PRP) et primes de charge administrative (PCA)
- point 4 : « emplois réussite »
- point 5 : conclusions de l'audit apogée
- point 6 : organigrammes.

Je vous remercie de bien vouloir confirmer votre présence par mail auprès de Christine CLAVEL, à l'adresse christine.clavel@univ-paris8.fr.

La présidente,

Danielle TARTAKOWSKY

